

Xavier Rollet, spécialiste de la fiscalité des dirigeants et des Clients Privés, rejoint Courtois Lebel en qualité d'associé

Courtois Lebel poursuit son développement en procédant au recrutement d'un nouvel associé au sein de son département Fiscalité, Xavier Rollet, accompagné d'une collaboratrice senior, Valérie Gin-Boyer.

Xavier Rollet, 41 ans, a exercé pendant près de 15 ans au sein de Landwell & Associés, membre du réseau international PwC, en tant qu'associé responsable du département Private Client.

Spécialiste de la fiscalité individuelle, Xavier Rollet assiste les dirigeants et entrepreneurs sur la structuration de leur participation ; les sociétés cotées et non cotées en matière de fiscalité des rémunérations, de transferts internationaux de salariés, de management package et actionnariat salarié; et les Clients Privés plus communément appelés *High Net Worth Individuals (HNWI)*, sur la gestion fiscale de leur patrimoine. Il intervient tant en conseil qu'en contentieux dans des problématiques nationales ou internationales.

Avocat au Barreau de Paris, Xavier Rollet est titulaire d'un D.E.S.S de fiscalité individuelle de l'Université Aix-Marseille. Il est par ailleurs chargé d'enseignement au sein de l'Université d'Aix-Marseille.

Valérie Gin-Boyer, 34 ans, collabore depuis plus de 5 ans avec Xavier Rollet en tant qu'avocat collaborateur senior. Elle intervient plus particulièrement sur la fiscalité des dirigeants et actionnaires familiaux d'entreprises, la structuration et transmission de groupes privés familiaux et la fiscalité patrimoniale des Clients Privés.

Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine depuis 2008, Valérie Gin-Boyer est diplômée de l'ESSEC avec un Mastère de Droit des affaires internationales et management (2004) et de l'Université d'East Anglia – Norwich – Angleterre avec un *LL.M.* en *International Commercial and Business Law* (2002).

« Les questions relatives à la fiscalité des dirigeants et des entrepreneurs, et plus généralement à la fiscalité patrimoniale, sont au cœur des préoccupations de nos clients, et sont de plus en plus complexes. Nous sommes attentifs, dans notre croissance, à apporter les réponses appropriées aux attentes que nous percevons et l'expertise de Xavier Rollet, qui vient renforcer notre équipe fiscale, permet d'y répondre parfaitement (Béatrice Labboz et Hervé Gabadou ; co gérants) »

Le département Fiscalité de Courtois Lebel est désormais composé de quatre avocats fiscalistes dont deux associés Romain Pichot, spécialisé en Corporate tax et Xavier Rollet.

Par ailleurs, Courtois Lebel renforce son département Informatique & réseaux avec l'arrivée d'une collaboratrice junior, **Géraldine Maronne**, portant ainsi à 8 le nombre d'avocats de ce département dont 3 associés.

Courtois Lebel en bref

Cabinet d'avocats d'affaires français fondé en 1969, **Courtois Lebel** offre à une clientèle de dimension internationale une large gamme de prestations juridiques dans les principaux domaines du droit des affaires avec une réelle dimension internationale.

Nos domaines d'activités

- Assurance
- Banque et Bourse
- Conformité / Regulatory
- Concurrence
- Contentieux
- Corporate / M&A
- Corporate tax
- Distribution
- Données personnelles
- Financement immobilier
- Fiscalité des dirigeants et des entrepreneurs
- Immobilier
- Informatique & réseaux
- Internet
- Management package
- Marketing direct / Consommation
- Outsourcing
- Propriété Intellectuelle
- Restructuring
- Social

Courtois Lebel est membre de deux réseaux de cabinets d'avocats : AEL, réseau européen, et ALFA International, réseau international d'origine Nord-Américaine.

Contacts presse :

Corinne Coman
Responsable Marketing & Communication
Courtois Lebel

15 rue Beaujon - 75008 Paris
Tél : 01 58 44 92 92
ccoman@courtois-lebel.com

Nicole Coiffard
Agence de presse Cordiane
Tél : 01 39 62 33 42
ncoiffard@cordiane.com